

# Kelou ar Vro



**En raison du confinement lié au Covid 19 ce numéro ne sera pas distribué dans les boîtes aux lettres. Il sera disponible dans les commerces de la commune et en Mairie. Vous pourrez également le retrouver sur notre site internet.**

## Printemps.

Je reste là, derrière un arbre,  
Des lampes brillent dans les rues,  
Le silence qui chante à perdre haleine semble perdu.  
C'est un paysage tout bleu.

Lève le pied, ferme les yeux !  
Là-haut, sur le Mont blanc,  
Un oiseau passe sur le sentier.  
C'est le murmure d'une abeille  
Au printemps sur les girouettes.

Quand l'aube apporte un vent neuf,  
Quand un chat passe dans la rue,  
Une fleur odorante, derrière l'arbre noir,  
Une nouvelle fois annoncera le printemps.

Des étoiles luisent dans le ciel.  
Un oiseau se pose dans les branchages bleus,  
Au-dessus de la claire fontaine  
Qui pleure à chaudes larmes.

Avant le fleuve il y a l'eau  
Qui se faufile dans les sources  
Puis s'en va dans le noir  
Et stagne derrière un arbre  
Qui se reflète dans l'étang.

Lève le pied, ferme les yeux !  
Quand l'aube apporte un vent neuf,  
Un paysage tout bleu apparaît.  
Une nouvelle fois, reviendra le printemps.

Écrit le 7 mars 2020  
par le groupe de l'atelier d'écriture,  
animé par des bénévoles de la bibliothèque

Le budget communal

12-13



Que faire de mes déchets verts ?

14



Un 4L Trophy réussi !

16





La planète entière traverse une crise sanitaire sans précédent. Notre pays n'échappe pas à cette période inédite et a dû réagir par des mesures exceptionnelles de confinement.

Je constate que dans notre commune ces mesures sont respectées. Nous devons poursuivre ces efforts indispensables pour lutter contre la propagation de ce virus et préserver notre système de santé.

Dans ce contexte, les services municipaux se sont organisés. Une permanence téléphonique est en place en mairie pour répondre à vos questions. Les dossiers sont instruits quasi normalement. Le service d'accueil des enfants du personnel soignant est assuré. Le site internet de la commune continue d'être tenu à jour quotidiennement pour vous donner toutes les informations utiles. Le CCAS appelle régulièrement les personnes isolées ou vulnérables pour vérifier leur état de santé et recueillir leurs besoins. Notre épicerie-alimentation réalise un travail remarquable pour approvisionner les habitants. Je tiens à remercier les personnels aidants et soignants intervenant sur la commune et plus largement sur notre territoire. Merci également aux médecins, aux pharmaciens, aux bénévoles, aux commerces/entreprises de tous secteurs et à leurs salariés, aux agents des différentes fonctions publiques, territoriale et hospitalière... qui s'occupent de tous les services qui nous sont si indispensables.

Le 15 mars, vous avez élu une nouvelle équipe municipale. Dans la continuité de l'actuelle, celle-ci s'installera à la fin de l'état d'urgence. Je tenais également à remercier les électeurs qui, malgré le contexte, se sont déplacés pour donner une légitimité électorale à notre équipe. Vos élus sont mobilisés chaque instant pour gérer cette situation de crise et préserver notre santé. Ce combat est collectif. Alors, respectez les consignes et prenez soin de vous et de votre entourage !

Bernard Goalec, *Maire*

# Sommaire

3-6

Vie municipale

Cahier  
des associations

7-11

12-13

Dossier :  
Le budget communal

Communauté  
des communes

14

15

Vie quotidienne

Ça nous intéresse :  
Un 4L Trophy réussi !

16

**Agence postale** (temporairement fermée) :  
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45  
Tél. 02 98 20 84 06

*Les lettres recommandées et les colis peuvent être retirés en Mairie aux heures d'ouverture et le samedi matin.*

**Bibliothèque** (temporairement fermée) :  
Mardi : 19h30-20h30  
Mercredi : 10h00 -12h00 et 14h00-17h00  
Vendredi : 16h30-17h30  
Samedi : 10h00-12h00  
Tél. : 02 98 20 90 71  
bibliotheque.plouedern@gmail.com

La Mairie est actuellement fermée au public mais vous pouvez contacter les agents du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h30.  
Tél. 02 98 20 82 65  
Mail : mairie@plouedern.fr - Web : www.plouedern.fr

## RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

### Liste Bernard GOALEC

|             | BUREAU 1 | BUREAU 2 | TOTAL        |
|-------------|----------|----------|--------------|
| INSCRITS    | 1 180    | 914      | <b>2 094</b> |
| ABSTENTIONS | 807      | 661      | <b>1 468</b> |
| VOTANTS     | 373      | 253      | <b>626</b>   |
| BLANCS      | 9        | 10       | <b>19</b>    |
| NULS        | 31       | 16       | <b>47</b>    |
| EXPRIMÉS    | 333      | 227      | <b>560</b>   |

## LISTES ÉLECTORALES

Tous les français et françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Vous pouvez vous inscrire :

- soit en vous rendant à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile,
- soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription, cerfa 12669 \* 02 téléchargeable sur Internet, ainsi qu'une photocopie d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile,
- soit par internet en utilisant le télé service proposé par service-public.fr

Les personnes ayant déménagé sur la commune doivent communiquer leur nouvelle adresse à la mairie.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020

Le recensement général 2020 de la population est à présent terminé. La collecte s'est bien déroulée et nous vous remercions du bon accueil réservé à Gisèle Saliou, Marie-Hélène Moalic, Nadine Loaëc, Sandra Appéré, Liliane L'Errol et Virginie Callac, agents recenseurs.

Les premiers chiffres, sous réserve de contrôle de l'INSEE, sont les suivants :

|  | 2010  | 2015  | 2020      |
|--|-------|-------|-----------|
| Nombre total de logements                                      | 1 178 | 1 240 | 1 312     |
| Résidences principales   | 1 103 | 1 116 | 1 221     |
| Résidences secondaires   | 9     | 14    | 18        |
| Logements vacants  | 61    | 110   | 70        |
| Bulletins individuels (population municipale)                  | 2 796 | 2 781 | 3 008     |
| Population comptée à part (étudiants domiciliés à l'extérieur) | 81    | 67    | Non connu |
| Population totale  | 2 874 | 2 855 |           |

## PLANNING DU PASSAGE DE LA BALAYEUSE

La balayeuse passera sur les secteurs de Kergoat, du Bourg, Pont ar Bled, et Kerhamon les jeudis 7 mai, 25 juin, 30 juillet, 27 août.

Il vous est demandé de bien vouloir stationner vos véhicules hors chaussée en privilégiant le stationnement à l'intérieur de vos propriétés.

## DÉCLARATION DES REVENUS 2019

Afin de tenir compte de la crise sanitaire que traverse actuellement le pays, le ministre de l'action et des comptes publics a décidé de modifier le calendrier de dépôt des déclarations des revenus 2019 dans les conditions suivantes :

| Type de déclaration de revenus  | Date d'envoi et d'ouverture du service de déclaration en ligne sur le site <a href="https://impots.gouv.fr">impots.gouv.fr</a> | Date limite de souscription  |
|---|--|------------------------------|
| <b>Déclaration papier</b> uniquement pour les contribuables qui ont déclaré papier en 2019 <sup>(1)</sup> | <b>A partir du 20 avril 2020 jusqu'à mi-mai</b> (selon service postal)   | <b>Vendredi 12 juin 2020</b> |
| <b>Déclaration en ligne</b> sur <a href="https://impots.gouv.fr">impots.gouv.fr</a>                       | <b>Lundi 20 avril 2020</b>   | <b>Lundi 8 juin 2020</b>     |

<sup>(1)</sup> Les usagers qui ont déclaré leurs revenus en ligne en 2019 ne recevront plus de déclaration papier : ils recevront un courriel les informant de l'ouverture du service.

D'ores et déjà, dans le contexte particulier de la crise sanitaire qui est en cours et dans le cadre des mesures prises par le gouvernement visant à freiner la progression du COVID 19, l'accueil des usagers dans les centres des finances publiques fait l'objet de consignes visant, **jusqu'à nouvel ordre, à limiter les déplacements des usagers, tout en leur assurant la prise en compte et le traitement rapides de leurs demandes.**

Pour contacter leurs services, les usagers sont invités à utiliser **uniquement à compter du 20 avril et durant cette période :**

- la **messagerie sécurisée** disponible à partir de votre espace particulier sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ou le **courriel** ;
- le **téléphone** soit en appelant le **numéro national dédié à l'information des particuliers (0809 401 401 - prix d'un appel local)** ou en contactant directement le service des impôts des particuliers dont ils relèvent habituellement (coordonnées figurant sur les déclarations et avis d'impôts) ;
- **les usagers peuvent également, pour toutes leurs demandes, solliciter un rendez-vous téléphonique (soit par téléphone, soit à partir du site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)), afin qu'ils puissent être rappelés par un agent des finances.**

S'agissant de la déclaration de revenus, les usagers peuvent d'ores et déjà obtenir des informations et accéder aux questions les plus fréquentes sur la page d'accueil du site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) et à la rubrique « **Particulier** ».



## LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES CHOUCAS DES TOURS



### Information sur la nécessité de pose de grillage sur les cheminées



La prolifération des choucas des tours cause d'importants dégâts aux cultures et leurs nids dans les cheminées peuvent présenter un risque pour la sécurité. Cet oiseau est une espèce protégée : une dérogation préfectorale permet des prélèvements d'oiseaux dans les secteurs les plus concernés, opérations strictement encadrées par arrêté préfectoral.

Par ailleurs, les données actuelles montrent que la plupart des choucas du Finistère nichent dans les cheminées. Une des actions ralentissant le développement de cette espèce est la généralisation de la pose de grillages sur les conduits, **afin de diminuer le nombre de sites de reproduction.**

**En outre, ces engrillagements éviteront la formation des nids susceptibles d'empêcher une évacuation satisfaisante des fumées et d'entraîner des risques sanitaires ou de départ d'incendie.**

Nous vous rappelons que cette opération devant respecter les règles de sécurité, il est conseillé de faire appel aux services de couvreurs ou poseurs de cheminées.

Afin de mesurer l'efficacité de cette mesure, un registre sera à votre disposition en mairie, dès la fin du confinement, si vous souhaitez nous faire part de votre action : le succès des opérations de maîtrise de cette espèce d'oiseaux dépend en effet de l'implication de chacun.

## LUTTE CONTRE LE BRUIT

Arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> mars 2012

« Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils et d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente.



A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h ».

## RECENSEMENT DES JEUNES : JDC (Journée Défense et Citoyenneté)

**Modalités de recensement des françaises et des français nés en mai et juin 2004.** Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et pendant un délai d'un mois à compter de ce jour. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis de leur carte d'identité ainsi que du livret de famille des parents.

## DÉJECTIONS CANINES, LES CROTTES, C'EST DANS LES SACS !!... DISPONIBLES EN MAIRIE

Depuis le mois de mars, les propriétaires de chiens n'auront plus aucune raison à invoquer pour ne pas ramasser les déjections de leur animal. La mairie met à leur disposition gratuitement des petits sacs en plastique. Il faut s'adresser à l'accueil.



### Rappel du règlement sanitaire départemental :

Les déjections canines, sur la voie publique et en particulier sur les trottoirs, constituent une gêne pour les déplacements des piétons et une atteinte à la salubrité publique et à l'environnement.



Le propriétaire ou le gardien du chien doit se munir de tout moyen à sa convenance (sachet, pince, etc.) pour ramasser les déjections afin de ne pas souiller la voie et les espaces publics, y compris les espaces verts.

## AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

## CARTE POSTALE

La carte postale de la commune sera disponible à la vente dès la réouverture de la mairie et de la bibliothèque au prix de 1 €.





## BIBLIOTHÈQUE



### • Festival Clair de Lune, 10<sup>e</sup> édition !

Le festival de littérature jeunesse qui se déroule à Landerneau, Plouédern et Dirinon aura lieu du mercredi 14 au samedi 24 octobre 2020. Ce sera à nouveau l'occasion pour petits et grands de rencontrer des auteurs, de participer à des ateliers, d'écouter des histoires...

Cette année, le thème choisi est :

#### « Les héros supers de la littérature jeunesse »

Super-héros, héros du quotidien, anti-héros, la littérature jeunesse regorge de personnages dont l'histoire les conduit à vivre des aventures hors du commun.

### • Concours de nouvelles :

Comme chaque année, les organisateurs proposent un concours de nouvelles.

Celui-ci est gratuit et s'adresse aux 6-25 ans (4 catégories) sur le thème :

#### « Aujourd'hui, c'est toi le héros ou l'héroïne, raconte... »

Vous trouverez le bulletin d'inscription et le règlement à la bibliothèque.

Il sera également disponible sur le site internet de la commune en page bibliothèque.



Un lauréat sera récompensé par catégorie et la remise des prix aura lieu lors du vernissage du festival le vendredi 16 octobre. Tous à vos plumes !

### • Petits rappels :

- Les horaires d'ouverture (dès autorisation) :

|          | Matin             | Après-midi        |
|----------|-------------------|-------------------|
| Mardi    |                   | 19 h 30 – 20 h 30 |
| Mercredi | 10 h 00 – 12 h 00 | 14 h 00 – 17 h 00 |
| Vendredi |                   | 16 h 30 – 17 h 30 |
| Samedi   | 10 h 00 – 12 h 00 |                   |

Fermée le vendredi pendant les vacances scolaires et horaires aménagés durant les mois de juillet et août.

- Les prêts :

|             | Nombre de prêts simultanés possibles | Durée des prêts |
|-------------|--------------------------------------|-----------------|
| Livres      | 18                                   | 1 mois          |
| Périodiques |                                      | 2 semaines      |
| CD          | 3                                    | 2 semaines      |
| DVD         | 2                                    | 1 semaine       |

- L'équipe :

26 bénévoles et Anne-Perrine Cocman (agent communal) constituent l'équipe de la bibliothèque. Leurs missions : assurer les permanences, animer, gérer les collections, communiquer...

- Les ressources numériques :

Votre abonnement à la bibliothèque vous donne droit à l'accès gratuit aux ressources numériques proposées par la Bibliothèque du Finistère : il s'agit d'un ensemble d'abonnements à des sites internet, dans des domaines très variés : cinéma, livres numériques, culture bretonne, autoformation et découverte, musique, albums interactifs, jeux et activités pour enfants... Tous ces domaines sont accessibles de chez vous sur votre ordinateur ou tablette. N'hésitez pas à demander des informations lors des permanences.

- Point d'accès à Internet :

La bibliothèque met à disposition des usagers un poste informatique pour permettre, notamment aux personnes qui ne sont pas équipées, de bénéficier de l'outil internet. L'accès est gratuit pour toutes les démarches (recherches d'emploi, sites administratifs et personnels). Un accompagnement personnalisé est possible le mercredi après-midi avec Anne-Perrine Cocman.

Vous avez la possibilité de suivre les actualités de la bibliothèque sur Facebook :

 @bibliothequedeplouedern

## Infos pratiques

### VOS DROITS ET VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Renseignements :  
[service-public.fr](http://service-public.fr) ou [demarches.interieur.gouv.fr](http://demarches.interieur.gouv.fr)  
 ou [finistere.gouv.fr](http://finistere.gouv.fr)  
 ou par téléphone au 3939 Allo Service Public  
 (de lundi à vendredi 8 h-20 h, samedi 8 h 30-18 h)

#### Télé-procédures obligatoires pour les démarches suivantes :

- **Permis de conduire** :  
[permisdeconduire.ants.gouv.fr](http://permisdeconduire.ants.gouv.fr)
- **Certificat d'immatriculation de véhicule** :  
[immatriculation.ants.gouv.fr](http://immatriculation.ants.gouv.fr)
- **Carte nationale d'identité - Passeport** (délivrance, renouvellement, perte, changement d'adresse, d'état civil...) : après avoir complété la pré-demande sur le site dédié ([predemande-cni.ants.gouv.fr](http://predemande-cni.ants.gouv.fr) ou [passeport.ants.gouv.fr](http://passeport.ants.gouv.fr)), se présenter, sur rendez-vous, auprès d'une mairie équipée du dispositif spécifique TES (Titres Electroniques Sécurisés), comme celle de Landerneau.

Tel : 02 98 85 43 00. Information complète sur le site internet de la ville : [www.ville-landerneau.fr](http://www.ville-landerneau.fr) ou Lesneven, Landivisiau, Guipavas, Plabennec, Plougastel-Daoulas.

#### Prise de rendez-vous en ligne pour les cartes nationales d'identité et les passeports à la Mairie de Landerneau

Les usagers plébiscitent de plus en plus la possibilité d'accomplir leurs formalités administratives à toute heure et en tout lieu, tout comme ils accèdent à d'autres types de services publics en ligne.

La ville de Landerneau délivre annuellement plus de 4 000 titres d'identité, ce qui peut provoquer parfois un engorgement du standard pour les prises de RDV.

La collectivité offre donc la possibilité de prendre ses RDV en ligne. Accessible en ligne, ce service comporte de nombreux avantages :

- plate-forme disponible 7/7, 24/24 (contre un rendez-vous à prendre sur des horaires de bureau) ;
- l'utilisateur visualise lui-même les créneaux disponibles ;
- un rappel automatique est adressé par sms à l'utilisateur, 48 h avant le rendez-vous ;
- en cas d'imprévu, l'utilisateur peut annuler son rendez-vous, là aussi, sans avoir à appeler. Ce service permet à la collectivité d'assurer une meilleure fluidité pour les RDV téléphoniques ou physiques.

À Landerneau, la prise de rendez-vous est obligatoire pour déposer une demande de CNI/ Passeport ou pour retirer son titre d'identité.

Concrètement, la prise de rendez-vous est ouverte sur 6 mois.

Pour déposer une demande, les créneaux peuvent être fixés sur les horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ;
- le samedi de 9 h à 11 h 30.

Pour les retraits de titres, les rendez-vous peuvent être fixés :

- du lundi au vendredi de 9 h à 9 h 30 et de 16 h 30 à 17 h ;
- le samedi entre 11 h 30 et 12 h.

Des créneaux d'urgence sont réservés. Le cas échéant, il convient de prendre contact avec le service Affaires civiles de la Ville.

Bien entendu, il est toujours possible de prendre rendez-vous en se rendant physiquement à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou en appelant aux heures d'ouverture : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h, au 02 56 31 28 21

#### Pré-demande en ligne et liste des pièces à fournir

- **Pré-demande** :  
 Pour réduire le délai de traitement d'une demande, il est possible de la déposer en amont sur <https://passeport.ants.gouv.fr/>  
 Pour les passeports, les timbres fiscaux peuvent également être achetés en ligne.
- **Listes des pièces à fournir** :  
 Les listes des pièces à fournir sont accessibles sur le site de la Ville : [www.landerneau.bzh](http://www.landerneau.bzh)
- **Coordonnées du service Affaires civiles** :  
 02 56 31 28 21 - [etatcivil@mairie-landerneau.fr](mailto:etatcivil@mairie-landerneau.fr)

**CONTACT** : Nolwenn FLOCH - Tél. : 02 98 85 43 09

## ÉTAT CIVIL

### Naissance

- Kayana KANAAN, 316 route de la Laiterie
- Alix GUIR, 23 lotissement Kéranfloc'h

### Décès

- M. François REUNGOAT, 11 Le Cann, 85 ans
- M. Charles DUQUESNE, 8 rue Vauban, 87 ans

### Permis d'urbanisme

#### Permis de construire accordés

- M. COMBOT Yvon : transformation du garage en institut de beauté, 4 bis rue des Tilleuls
- SOTRAVAL : extension des bureaux, des locaux techniques et du centre de tri, 32/34 rue Tévenec
- M. LOPEZ Julien : transformation du garage en chambre, 11 rue Polaris
- SAS TDF : construction d'un site radioélectrique, ZAE Kériel Sud, impasse Marie de Kerstrat
- M. GIRARD Pierre et Mme HAUTELIN Lonni : construction d'une maison individuelle, 26 rue Izar
- Mme DIDIER Gaëlle : construction d'une maison individuelle, 3 rue Merez
- M. LE ROUX Jacques : réhabilitation d'un bâtiment d'entreprise en habitation, 9 bis Le Trapic



## Une soixantaine de Schtroumpfs plouédernéens y était !

À Landerneau, l'association du Carnaval de la lune étoilée a organisé un rassemblement de Schtroumpfs et a battu le record du monde le samedi 7 mars 2020.



À 17 h, une marée de petits bonhommes bleus a envahi la ville de Landerneau. Alain Péron, vice-président de l'association, est à l'origine de l'événement. Le dernier record était détenu par la ville de Lauchringer en Allemagne, où 2762 Schtroumpfs s'étaient rassemblés le 16 février 2019.

Mais, pour entrer dans le Livre Guinness des Records, il fallait suivre des consignes précises. Trois catégories de Schtroumpfs étaient autorisées. Le « Schtroumpf normal » devait être vêtu d'un bonnet blanc et d'un pantalon ou short blanc. Le « Grand Schtroumpf » devait avoir un bonnet rouge et un pantalon rouge, et aussi une barbe blanche. Enfin, la Schtroumpfette devait porter un bonnet, une robe et des chaussures à talons blancs, ainsi qu'une perruque blonde. Pour tous les personnages, l'ensemble du reste du corps devait être entièrement bleu.



Un mode de comptage très strict et officiel

Chaque participant devait répondre aux critères très stricts du Livre Guinness des Records en ce qui concerne le costume. Chacun avait reçu un ticket numéroté correspondant aux nombres de participants et aussi à une case qui lui était attribuée et qui était tracée au sol. À 19 h pétantes, tous les schtroumpfs se sont rassemblés par groupes de 50 et sont restés 6 minutes immobiles, le temps de valider le record.

C'est un record du monde insolite qui ne manque pas de faire sourire. En rassemblant plus de 3500 personnes peintes en bleu au même endroit (selon ses estimations), la ville de Landerneau se félicite d'avoir battu le record du monde du plus grand rassemblement de Schtroumpfs.



L'idée principale de ce rassemblement était de faire connaître le carnaval de la CCPLD dans toute la France. Il devait avoir lieu le 5 avril mais suite à l'état d'urgence sanitaire il a été reporté à une date ultérieure non définie à ce jour.

L'association « Les étoiles de Plouédern » remercie tous ceux qui ont participé à ce rassemblement.





## Babychoux

Comme chaque Mardi Gras, les Babychoux se retrouvent pour faire la fête, déguisés en Spiderman, en princesse, en canard, etc.



Carnaval des Babychoux.

Pour les grands comme pour les petits, c'est un moment convivial que nous partageons autour d'un goûter avec les parents et les assistantes maternelles. Un bon moyen de rire avec les copains, de danser, faire des coloriages et des gommettes.

Suite à l'Assemblée Générale du début d'année, le bureau a été reconduit :  
Céline Le Corre et Sylvie Brochain, co-Présidentes  
Odile Veillat et Stéphanie Glais, co-Trésorières  
Martine Calvez et Christelle Monteil, co-Secrétaires

Pour tous renseignements :  
[babychoux.plouedern@laposte.net](mailto:babychoux.plouedern@laposte.net)

## Trou de mémoire (Théâtre)



Ensemble pour l'association SAPRISTI !

Les 7 et 8 mars derniers, nous avons joué sur la scène de la salle Steredenn à Plouédern. Heureux sont ceux qui nous ont vus ! Nous avons joué pour le Téléthon et l'association Sapristi (café-librairie solidaire). Nous vous tiendrons au courant pour d'éventuelles nouvelles dates de représentations. L'assemblée générale devrait se tenir le mercredi 24 juin à 20h30.



Week-end théâtre à Plouédern.  
Les comédiens sur scène ! Quelle énergie !

## Amicale Cyclotouriste : Rétro sur le mois de mars...

La rando-cyclo du 1<sup>er</sup> mars a vu le retour des sportifs avec ce bilan officiel de 97 marcheurs et 124 cyclos venus se dégourdir les jambes sur les différents circuits proposés par les organisateurs de l'ACP. Ceux-ci avaient d'autant plus le sourire que bon nombre de clubs voisins avaient annulé leurs randonnées suite aux tempêtes successives du mois de février.

Au bilan, une participation plus que satisfaisante et un ouf de soulagement par rapport à une météo très capricieuse.



La rando-cyclo.

Les randonneurs et cyclos se sont retrouvés au complexe du boulo-drome (réfection récente de l'isolation) autour du pot de l'amitié pour un échange bien mérité...



Pot de l'amitié.

Nota : face à la crise sanitaire actuelle, les manifestations et rassemblements futurs sont annulés. Dorénavant, il convient de consulter le site internet pour une estimation de la reprise de nos activités sportives.

Plus d'infos sur le site : [www.acplouedernroute.sitew.fr](http://www.acplouedernroute.sitew.fr)

### Correspondants presse :

**Le Télégramme** : Laurence DUBEAU  
06 89 68 15 29 - [dubeau.laurence@gmail.com](mailto:dubeau.laurence@gmail.com)

**Ouest France** : Yann NOBLET  
06 25 85 95 51 – [yann.rest@hotmail.fr](mailto:yann.rest@hotmail.fr)

«Pour faire paraître une annonce de manifestation ou de réunion sur Ouest France en décidant de la date à laquelle vous souhaitez la voir paraître, pensez à vous connecter sur [www.infolocale.fr](http://www.infolocale.fr) : vous saisissez votre information et la date de parution, c'est gratuit.»

## Une MAM (Maison d'Assistants Maternelles) en projet au Bourg de Plouédern



L'association Mam'Stergann a été créée en juillet 2019 par 4 professionnelles de santé et de la petite enfance : Virginie Vepierre, Elodie Cochard, Camille Le Gall et Mélanie Grannec.

Stergann signifie ciel étoilé en breton. C'est le nom de la MAM qui sera adaptée aux enfants handicapés et malades chroniques, en projet à Plouédern pour début 2021.

Cette association a pour objet la gestion administrative, financière et morale de la MAM.

**La Mam'Stergann proposera un accueil en horaires atypiques de 7 h à 20 h pour tous les enfants âgés de 2 mois à 3 ans (6 ans en péri-scolaire ou handicap) et sera ouverte le samedi.**

Elle aura pour vocation de faciliter l'accueil des enfants malades chroniques et/ou porteurs de handicap et sera ouverte à tous. Chaque enfant y sera accueilli dans son individualité et dans la bienveillance, tout en bénéficiant des avantages de la collectivité autour des valeurs éducatives Loczy et Montessori.

Ces courants éducatifs placent l'enfant au coeur de ses acquisitions en l'accompagnant vers l'autonomie sans jamais faire à sa place (motricité libre). L'adulte respecte le rythme biologique de chaque enfant. Un cadre psycho-affectif sécurisant est mis en place autour de repères quotidiens dans le temps et dans l'espace. Ces valeurs permettent à l'enfant d'être épanoui dans ses acquisitions et de prendre une confiance en lui tant individuelle qu'en collectivité.

Le projet de MAM prévoit une pièce dédiée aux soins des enfants concernés afin que les professionnels paramédicaux puissent intervenir si besoin (kinési-



Les quatre assistantes maternelles : Virginie Vepierre, Elodie Cochard, Camille Le Gall, Mélanie Grannec.

thérapeute, infirmier libéral, psychomotricien...) pour éviter aux parents de prendre des heures sur leur emploi du temps et gérer les soins.

Les dons de turbulentes, jouets, serviettes, gants de toilette etc, sont également les bienvenus.

Lorsque la situation sanitaire le permettra, l'association Mam'Stergann organisera un spectacle dans la salle Steredenn suivi d'une tombola avec de nombreux partenaires participants.

Le spectacle «Storm le pirate» est une comédie musicale tout public de la troupe d'Halim Corto.



Contact : Mail : [mam.stergann@gmail.com](mailto:mam.stergann@gmail.com)  
Téléphone: 06 08 12 94 75

**Afin d'aider au financement du projet et d'achat de matériel adapté, l'association a lancé un appel aux dons avec une cagnotte en ligne : [www.leetchi.com/c/une-mam-qui-accueille-les-enfants-malades-a-bras-ouverts](http://www.leetchi.com/c/une-mam-qui-accueille-les-enfants-malades-a-bras-ouverts)**

## Calendrier des manifestations

Ce Kelou a été élaboré en période de confinement suite aux recommandations du gouvernement. Ce calendrier est donc susceptible d'être modifié. Certaines dates pourront être annulées ou reportées à une date ultérieure. Nous vous invitons à contacter la Mairie ou les associations pour vous assurer du maintien des différentes manifestations.

**Dimanche 14 juin :**

**Exposition de dessins d'enfants et de réalisations en scrapbooking,** salle Steredenn, organisée par Alizarine



**Dimanche 28 juin :**

**Kermesse de l'école,** organisée par l'APEL de l'école St Édern





## Le CCAS et Sevenadur d'an oll : les couturières confectionnent des masques

Le port du masque est un geste complémentaire à tous les autres gestes barrières indispensables pour limiter la propagation du Covid-19. Mais s'en procurer n'est pas toujours chose facile. C'est pourquoi les couturières de l'association Sevenadur d'an oll et le CCAS de Plouédern coordonnent leurs efforts pour en fournir aux habitants de la commune.



Les couturières de l'association Sevenadur d'an oll et le CCAS de Plouédern coordonnent leurs efforts pour équiper en masques les habitants de la commune.

Il s'agit de masques artisanaux mais qui correspondent aux critères officiels de confection. Afin de répondre au plus vite à la demande, les couturières lancent un appel pour disposer de matériel et en particulier d'élastiques ou de rubans. C'est l'élément qui leur fait le plus défaut. Elles auront aussi besoin de tissu (coton tissé serré et molleton). Les dépôts sont à faire à la mairie. Par ailleurs tous les volontaires qui souhaiteraient participer à cette action peuvent se joindre à elles. Il est possible, à la demande, de recevoir des pièces de tissu prédécoupées et prêtes à être assemblées. Les modalités de distribution des masques seront données prochainement.

Pour toutes informations, contactez Laurence Dubeau au 02 98 20 45 76 ou [dubeau.laurence@gmail.com](mailto:dubeau.laurence@gmail.com)

## Conseil sur le port et l'utilisation des masques

Le port du masque permet de constituer une barrière de protection contre une éventuelle pénétration virale dans la zone bouche et nez de son utilisateur ou d'une personne se trouvant à proximité. Afin de permettre à ceux qui le peuvent de réaliser eux-mêmes leur équipement nous vous proposons ci-joint un patron, correspondant aux modèles adulte et enfant, selon les normes données par le CHU de Grenoble.

Ce patron est également disponible sur [www.plouedern.fr](http://www.plouedern.fr)

Règles de lavage du masque en tissu : lavage en machine à 60 ° ou passage au micro-ondes à 200°, avec un verre d'eau, pendant 1 minute.



## COMMENT BIEN PORTER LE MASQUE ?



1 Se laver les mains avec de l'eau et du savon



2 Prendre le masque (bord rigide vers le haut s'il y en a un)



3 Placer le masque sur le visage puis l'attacher



4 Mouler le haut du masque sur la racine du nez



5 Abaisser le masque sous le menton

Source : Adeli.fr

Le masque barrière n'exonère pas l'utilisateur d'appliquer les gestes barrières complétés par la mesure de distanciation sociale qui sont essentiels.



## L'ASSOCIATION A L'HONNEUR



Le plaisir de partager  
une activité artistique,  
en toute simplicité,  
dans une ambiance  
chaleureuse et conviviale.

**Un peu d'histoire :**  
À l'initiative de quelques passionnés,  
l'association  
« **ALIZARINE EXPRESSIONS ARTISTIQUES** »  
a vu le jour sur Plouédern /Trémaouézan  
en septembre 2012.  
Profitez ici pour saluer  
et remercier les bénévoles pour  
leur participation à la vie d'Alizarine.

Différents ateliers existent suivant les saisons et les demandes :

- Le Scrapbooking tous les lundis soir, sans animateur car l'entraide et l'expérience font partie du jeu. Ce loisir créatif permet de mettre en valeur ses photos...de manière ludique, originale et surtout très personnelle.
- Le Dessin Enfants, tous les jeudis en fin d'après-midi, animé par Kty, artiste peintre. Les enfants ont le choix des sujets et sont accompagnés dans leurs créations.
- La Guitare Adultes / Adolescents le lundi soir, animé par Marc Hascoet de Mélody Music. L'accompagnement, les riffs et la théorie sont travaillés sur différents morceaux.
- Dommage, la Guitare Enfants n'a pas perduré par manque d'adhérents !

À la demande, d'autres thèmes pourraient être envisagés : arts plastiques, peinture/dessin adultes... Les ateliers seront proposés si le nombre d'adhérents est suffisant...

**Contact :**  
alizarine29@gmail.com  
ou par téléphone  
Danielle : 06 87 37 85 98  
Olivier : 06 51 70 72 80



**DIMANCHE**

**14 JUIN\***

de 16 h à 18 h

*\*(suivant réglementation en vigueur)*

**Venez nous retrouver  
à la salle polyvalente Steredenn  
de Plouédern pour une  
EXPOSITION de DESSINS D'ENFANTS  
& de RÉALISATIONS EN SCRAPBOOKING**

**Accompagnée par un groupe  
et quelques guitaristes amateurs.**



# BUDGET 2019



## Comptes Administratifs 2019

Les comptes administratifs retracent l'ensemble des recettes et des dépenses de chaque commune. On y retrouve les dépenses et recettes « courantes » dites de fonctionnement, ainsi que celles liées aux projets de la collectivité (construction et gros achats) que l'on retrouve dans la section d'investissement.

| Fonctionnement             | 2018        | 2019        |
|----------------------------|-------------|-------------|
| Recettes de fonctionnement | 2 570 773 € | 2 467 881 € |
| Dépenses de fonctionnement | 1 664 802 € | 1 823 572 € |
| Résultat de fonctionnement | 905 971 €   | 644 309 €   |

L'exercice 2019 dégage un excédent de la **section de fonctionnement** de 644 309 €. Ce résultat est en diminution par rapport à l'exercice précédent. En 2018, la commune avait réalisé une reprise exceptionnelle de provision pour risque de 281 810 € venant augmenter d'autant le résultat de fonctionnement courant.

| Investissement            | 2018        | 2019        |
|---------------------------|-------------|-------------|
| Recettes d'investissement | 1 556 012 € | 1 297 092 € |
| Dépenses d'investissement | 973 234 €   | 788 011 €   |
| Résultat d'investissement | 582 778 €   | 509 080 €   |

S'agissant de la **section d'investissement**, le résultat positif est essentiellement lié à nos ressources internes et aux diverses subventions perçues pour des projets d'investissements. Les dépenses d'investissements concernent, pour l'essentiel des travaux en voirie-bâtiments et le remboursement du capital des prêts bancaires.

## Répartition des charges et produits de fonctionnement

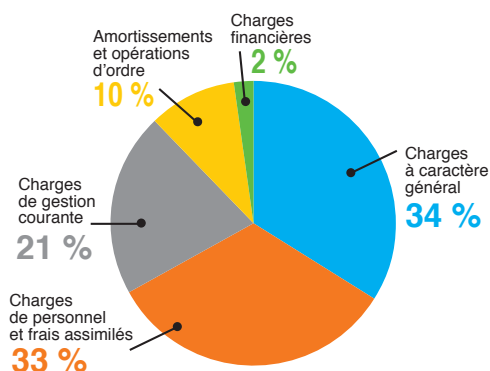
### Des dépenses de fonctionnement conformes aux objectifs fixés :

- Moins 2 % par rapport au Budget Primitif 2019
- Baisse des frais de personnel par rapport à 2018 (- 17 300 €)
- Baisse de la charge financière par rapport à 2018 (- 4 800 €)
- Maîtrise des charges à caractère général et de gestion courante par rapport à 2018

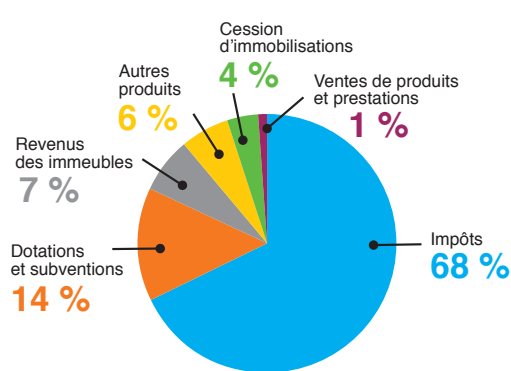
### Des recettes de fonctionnement relativement stables :

- 2/3 issues des impôts et taxes
- Des dotations et subventions d'un niveau sensiblement identiques à 2018 (- 10 k€)
- Une recette exceptionnelle de 104 k€ en lien avec la vente d'un bien immobilier.

### Dépenses de fonctionnement 2019 1 823 572 €



### Recettes de fonctionnement 2019 2 467 881 €

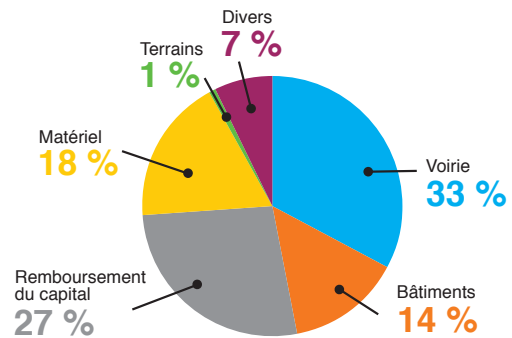


## Les investissements en 2019

Les principales dépenses d'investissement en 2019 :

- Giratoire de Runhuel
- Tractopelle
- Pistes cyclables
- Salle Archers-Pétanque
- Jeux du vallon de Milin Nevez

Investissements 2019 : 788 011 €



Bilan des investissements de 2014 à 2019 : 6 226 268 €



|                                   | Montant            |
|-----------------------------------|--------------------|
| Voirie                            | 1 927 323 €        |
| Remboursement du Capital          | 1 092 681 €        |
| ALSH                              | 976 717 €          |
| Maison médicale                   | 510 838 €          |
| Travaux sur bâtiments existants   | 442 929 €          |
| Acquisition de terrains           | 421 204 €          |
| Eclairage public                  | 326 916 €          |
| Acquisition de matériel           | 310 225 €          |
| Vallon de Milin Nevez et sentiers | 117 021 €          |
| Sécurité                          | 67 518 €           |
| Plantations                       | 32 896 €           |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>6 226 268 €</b> |

### La situation financière de la commune en 2019

Quelques chiffres clés :

- Un endettement maîtrisé (capital restant dû en 2014 : 1 772 k€ / capital restant dû en fin 2019 : 1 632 k€)
- Une capacité de désendettement qui ressort à 2,33 années en 2019 (ne doit pas excéder 8 années)
- Une fiscalité communale inchangée pour la population





## Que faire de mes déchets verts ?

### VOUS POSSÉDEZ UN COMPOSTEUR

Fertilisant naturel, le compost permet de recycler nos déchets alimentaires ainsi que les déchets issus de notre potager : les restes de repas, les déchets verts (épluchures de poireaux, de légumes, de pommes...), les coquilles d'œufs, le marc de café, les sachets de thé...



Pour avoir un bon compost, vous devez :

- trouver le bon équilibre entre matières humides (déchets alimentaires et déchets verts) et matières sèches (feuilles mortes, tailles de haies...),
- mélanger régulièrement les matières s'y trouvant pour les aérer,
- veiller à ce que les matières restent humides.

Votre compost sera mûr quand il aura l'aspect d'un terreau noir et friable.

Vous pouvez mettre dans votre composteur les tontes de pelouse. Les brins d'herbe frais sont gorgés d'eau.

En été, lors de périodes sèches, ces derniers peuvent être incorporés directement dans le composteur, ils réduiront ainsi les arrosages nécessaires.

Au printemps et en automne, il n'y a pas de règle précise : tout dépend de la quantité de déchets verts et secs dont vous disposez et du taux d'humidité de votre compost. Il faut cependant être vigilant. Trop humide, l'herbe transformerait bien vite le compost en une masse pourrissante et nauséabonde. Il peut être intéressant de faire sécher les tontes un ou deux jours avant de les mettre dans le tas. Vous devrez alors passer la tondeuse une première fois sans le bac de ramassage, puis les ramasser une fois sèches.

### VOUS ÊTES ÉQUIPÉS D'UNE TONDEUSE POUVANT FAIRE DU MULCHING OU L'ART DE TONDRE SANS RAMASSER L'HERBE

Il faut s'assurer d'avoir une tondeuse mulcheuse qui va hacher plutôt que couper car c'est là que réside le secret d'un bon mulching.



### Les avantages :

- 30 % de gain de temps de tonte
- Pas de ramassage de l'herbe
- Pas de transport
- Fertilisation naturelle de la pelouse
- Maintien de l'humidité du sol

### Les bases d'un bon mulching sont :

- Ramasser la 1<sup>re</sup> tonte de l'année et la mettre en paillage,
- Tondre un tiers de la hauteur de l'herbe,
- Tondre quand l'herbe est sèche,
- S'assurer que le carter est propre
- Adapter sa vitesse de tonte.

### VOUS N'AVEZ PAS LA POSSIBILITÉ DE MULCHER, VOUS AVEZ DES TAILLES DE HAIES LA SOLUTION : LE PAILLAGE

Le paillage consiste à déposer au pied des plantes des feuilles mortes, tailles de haies et tontes de pelouse. C'est une technique qui permet :

- de conserver l'humidité du sol (et donc de limiter les arrosages),
- de nourrir le sol et de l'améliorer,
- de protéger les insectes bénéfiques pour le jardin,
- de limiter le développement des mauvaises herbes et de réduire les opérations désherbage,
- de protéger les végétaux du froid.

### VOUS AVEZ UN BROYEUR DE JARDIN

Le broyage consiste à réduire sous forme de broyats les déchets verts (feuilles mortes, tailles de haies...) pour ensuite les réutiliser au jardin. Les copeaux obtenus peuvent en effet être utilisés pour faire un bon compost. Vous pouvez également vous en servir en guise de paillage, au pied des plantes.



## DÉFIBRILLATEURS

Trois défibrillateurs sont à la disposition de la population : le 1<sup>er</sup> est installé dans le **hall extérieur de la mairie**, le 2<sup>e</sup> dans le **hall extérieur de la salle Steredenn** et un 3<sup>e</sup> est installé au **terrain de sport de Kéruguel, au niveau de l'abri bois** attenant au vestiaire.

### LA POSTE VOUS INFORME

Suite aux changements de facteurs dans certains quartiers de Plouédern, il serait souhaitable, pour faciliter et assurer une bonne distribution du courrier, **de bien inscrire vos numéros et vos noms sur vos boîtes aux lettres**. Si vous ne souhaitez pas de publicités n'hésitez pas à demander un « stop-pub » en Mairie. Merci de votre compréhension.



### GENDARMERIE DE LANDERNEAU

14 rue Henri Dunant, 29800 Landerneau  
Tél. : 02 98 85 00 82

### MAISON DE LA SANTÉ

Dr Laurence Vince-Pinier et Dr Erwin Guilcher (médecins généralistes) - 4 bis route de Kériel  
Le cabinet est ouvert du lundi au vendredi. Consultations uniquement sur rendez-vous, sur Doctolib ou par téléphone au 02 98 20 96 51.

### ALSH TI AR VUGALE

L'accueil de loisirs est organisé et animé par l'association EPAL. Il est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans. Le prix de la journée est calculé selon le quotient familial. L'accueil de loisirs est situé au 133, rue des Écoles, à Plouédern.

Pour tout renseignement ou inscription, contacter Gwénaëlle Kerandel par téléphone ou par mail : 02 29 63 00 09 / 07 82 29 15 09 / plouedern@epal.asso.fr

Site internet : <https://plouedern.wixsite.com/tiarvugale>

### Le RPE (Relais Petite Enfance) remplace le RPAM

Crèche « La Cabane aux Bruyères » Tél. : 02 98 43 63 97 ou mail : rpe.interco@enjeuxdenfance.fr  
<http://www.enjeuxdenfance.fr/rpam/rpe-interco>

### MAISON DE L'ENFANCE « Ti Labousig »

La crèche accueille vos enfants en halte-garderie, n'hésitez pas à les contacter directement. Responsable d'établissement : Magali LE CALVEZ  
Pensez à vous inscrire sur la plateforme d'inscription: [www.inscription.creche-attitude.fr](http://www.inscription.creche-attitude.fr) ou directement à la crèche. Tél. : 02 98 47 31 58

### TRÉSOR PUBLIC

59, rue de Brest, Landerneau  
Lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 h et de 13 h 30 - 16 h  
Mercredi et vendredi : 8 h 30 - 12 h  
Tel : 02 98 85 11 61

### PERMANENCES AMADEUS

Landerneau : 21 bis rue de la Tour d'Auvergne,  
tél. : 02 98 21 06 72

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mme LE GUEN Marie-Françoise, conciliateur de justice - Permanence : Mairie de Landerneau  
[marie-francoise.leguen@wanadoo.fr](mailto:marie-francoise.leguen@wanadoo.fr)

### EAU DU PONANT

Par téléphone : 02 29 00 78 78 (tarif appel local)  
8 h 30 - 12 h 15 et 13 h 15 - 17 h 30 (sauf le lundi 17 h)  
Pour les urgences uniquement : contacter ce même numéro (24h/24h)

Point d'accueil : Station d'épuration, 20 Allée du Bois Noir, Landerneau

### PAROISSE ABER-MORBIC

#### Le prêtre de l'ensemble paroissial :

11, rue Traverse des Boucheries, Landerneau.  
Tél. : 02 98 85 03 20

#### La messe sera toujours le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> dimanche de chaque mois, à 9 h 30.

Les dates des messes pour l'ensemble paroissial Aber Morbic (sous réserve des conditions de déconfinement) :

- Dimanche 24 mai 2020 La Roche Maurice
- Dimanche 14 juin 2020 Plouédern
- Dimanche 28 juin 2020 Trémaouézan
- Dimanche 12 juillet 2020 La Roche Maurice

#### Profession de foi (sous réserve des conditions de déconfinement) :

Deux lieux et deux dates sont prévus sur l'ensemble de la Nouvelle Paroisse Notre-Dame de Tout Remède en Pays de Landerneau :

- Le jeudi de l'Ascension 21 mai 2020 à 10h30 à Plouédern
- Le dimanche 14 juin 2020 à 10h30 à Daoulas

Renseignements : [secretaire.paroisse.landerneau@gmail.com](mailto:secretaire.paroisse.landerneau@gmail.com)

#### CCPLD : service environnement (ordures ménagères)

Tel : 02 98 21 34 49

#### DÉCHETTERIE (ZI Saint Éloi)

Tél. : 02 98 85 19 50

**Horaire d'été (01/03 au 31/10) :** du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h (dès réouverture du site)

Un box recyclerie « Le Tri Porteur » y est à votre disposition.



### DON DU SANG

Les collectes auront lieu à l'EHPAD AN ELORN, rue du Docteur Pouliquen à Landerneau.

**INFO COVID-19 :** Les citoyens sont autorisés à se déplacer pour aller donner leur sang. Privilégiez les rendez-vous lorsque cela est possible : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

### Dates à retenir :

- Lundi 25 mai de 15 h à 19 h
- Mardi 26 mai de 14 h à 18 h
- Mercredi 27 et jeudi 28 mai de 8 h à 12 h





À travers déserts de sable et de cailloux, notre 4L a toujours tenu bon !

**A**u retour d'une aventure fabuleuse dans le désert marocain : une expérience à la fois humaine, solidaire et sportive que nous sommes ravies de partager avec vous !

### Le 4L Trophy, qu'est-ce que c'est ?

Le 4L Trophy est un rallye raid humanitaire, principalement destiné aux étudiants. Cette année, c'était la 23<sup>e</sup> édition qui se déroulait du 20 février au 1<sup>er</sup> mars 2020.

Sa mission : Apporter des fournitures scolaires, sportives et médicales pour les enfants du désert marocain, en lien avec l'association Enfants du Désert.

Comment : Après avoir traversé la France et l'Espagne, les 4L arrivent au Maroc ! De Tanger à Boulaïou, puis de Merzouga à Marrakech, ce sont près de 6 000 km parcourus en Renault 4L, avec un road book et une simple boussole.

### Des mois de préparation

Nous sommes deux étudiantes en école d'ingénieur en agronomie qui avons le goût du risque et de l'aventure... Un bon début pour un beau projet ! C'est à peine si l'idée avait germé dans notre esprit que nous étions déjà en quête de notre carrosse. Après de nombreuses recherches, nous avons trouvé notre bonheur : une 4L Carte Jeune datant de 1992. Il nous fallait également un nom original pour monter notre propre association : ce sera Les canailles en cavale ! Vous avez trouvé pourquoi ? Regardez mieux... Et oui, il y a bien 4 "L" !

Une fois les démarches administratives complétées, de nombreuses choses restent à faire ! Travailler sur la voiture pour acquérir des bases en mécanique, trouver des sponsors qui acceptent de nous soutenir dans cette aventure, organiser des événements pour récolter des fonds, communiquer sur notre association et notre projet pour faire parler de nous ! C'est une longue préparation en amont.

### Un raid... humanitaire

Ce qui fait la beauté du 4L Trophy, c'est la multitude de dons de fournitures. Des 4L remplies à ras-bord de cahiers, crayons, règles et autre matériel sportif ou médical pour les enfants démunis du désert. C'est à Merzouga, au sud-est du Maroc, que nous avons déposé toutes ces fournitures, avec les remerciements des locaux et sous les regards joyeux des quelques enfants présents.

### Un raid... sportif et solidaire

Un bruit suspect dans le moteur ? Une voiture qui ne démarre plus ? Une 4L ensablée au milieu du désert ? Pendant le 4L Trophy, il faut faire face à de nombreuses péripéties. Heureusement, les trophistes sont

## Un 4L Trophy réussi pour deux amies d'école d'ingénieur !



La pile moyenne de fournitures que les 4L transportent avec elles, pour équiper les enfants pour aller à l'école.

toujours prêts à s'entraider les uns les autres ! Par chance, nous n'avons pas eu de gros problèmes mécaniques durant notre aventure, mais nous avons à plusieurs reprises usé de notre force pour sortir notre voiture et celle des autres participants du sable.



1, 2, 3 ... on pousse ! Le quotidien des trophistes qui restent solidaires quoi qu'il arrive.

### Un grand MERCI !

Merci encore à notre famille et à nos amis ! Un grand merci également à tous nos sponsors sans lesquels l'aventure n'aurait pas été possible : la Bergerie des abers, Axel Fermetures, la Carrosserie Yvenc, la Recyclerie le Tri Porteur, le Gym Club de Ploudaniel, la Carrosserie Menez-Ollivier, l'ASCDB - Association Sportive et Culturelle Don Bosco, la Gymnastique Féminine de Plouédern, Sporty'Form association, les Vergers de Kerlaran, An Avel Publicité, l'auto-école Bartegé, Technideal et MDI - Morlaix Dépannage Informatique.

Contacts : Association Les canailles en cavale  
Elise André & Mélody Baudon

Facebook : Les canailles en cavale - 4L Trophy 2020